

PROCES-VERBAL SEANCE CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 21 FEVRIER 2008 à 19 H 30
(Sur convocation du 15 Février 2008)

Sous la présidence de Mme LABEYRIE, Maire en exercice,

PRESENTS : Mme LABERTIT. M. LAHILLADE. Mme TARRICQ. M. CASTETS. Mme LABEQUE. MM. BOURLON. DEGERT. LESBATS. Mme NEDELEC. MM. SARROUET. LADEBAT. Mmes POMAREZ. DULON. LARREDE. MM. VISENSANG. HAINAULT. Mme BARRERE. MM. LARRERE. MATHIO. PELLERIN. Mme MARTOUREY. M. BIREMONT. Mme MOULIAN

ETAIT REPRESENTEE : Mme DUPEY pouvoir à Mme TARRICQ

ABSENTS : MM. FABERES. BERNIZAN. Mmes FERRERAS. BEAUVAIS

N° D'ORDRE	ORDRE DU JOUR	RAPPORTEUR
1	APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2007 A – Budget Principal B – Budget annexe Régie des Fêtes C – Budget annexe Salle de Cinéma D – Budget annexe ZA-ZI Casablanca	Mme TARRICQ
2	APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2007 A – Budget Principal B – Budget annexe Régie des Fêtes C – Budget annexe Salle de Cinéma D – Budget annexe ZA-ZI Casablanca	Mme TARRICQ
3	AFFECTATION DES RESULTATS 2007 A – Budget Principal B – Budget annexe Salle de Cinéma	Mme TARRICQ
4	QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES	

Le procès-verbal de la séance du 13 février 2008 est approuvé à l'unanimité. Concernant le prêt de la Salle de Cinéma en période électorale, il est précisé que cette possibilité n'est offerte que pour les élections municipales.

I – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2007. Rapporteur : Mme Martine TARRICQ

A – BUDGET PRINCIPAL VILLE

Mme Martine TARRICQ, Adjointe aux Finances, présente le Compte de Gestion 2007 de la Ville qui peut se résumer ainsi :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Recettes	5 918 543,50	1 290 074,27
Dépenses	<u>5 035 667,25</u>	<u>1 372 749,36</u>
Résultat de l'exercice	882 876,25	- 82 675,09
Résultat à la clôture de 2006	960 829,83	
Part affecté à l'investissement 2007	<u>379 292,56</u>	<u>30 875,50</u>
Excédent au 31/12/2007	1 464 413,52	51 799,59

Excédent brut global du Compte de Gestion 2007 : 1 412 613,93

Après avoir écouté le rapporteur en son exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le Compte de Gestion 2007 de la Ville,
- précise qu'il est en tout point conforme au Compte Administratif 2007.

B – BUDGET ANNEXE REGIE DES FETES

Le rapporteur présente le Compte de Gestion 2007 qui se résume ainsi :

	<i>Fonctionnement</i>
Recettes	77 851,98
Dépenses	<u>77 851,98</u>
Résultat de l'exercice	0

A la suite de quoi, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le Compte de Gestion 2007 de la Régie des Fêtes
- précise qu'il est en tout point conforme au Compte Administratif 2007.

C – BUDGET ANNEXE SALLE DE CINEMA

Mme Martine TARRICQ présente le Compte de Gestion 2007 qui se résume ainsi :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Recettes	33 595,83	19 080,03
Dépenses	<u>29 969,48</u>	<u>19 799,35</u>
Résultat de l'exercice	3 626,35	- 719,32
Résultat à la clôture de 2006	27 131,43	- 11 573,68
Part affectée à l'investissement	<u>11 373,68</u>	
Excédent au 31/12/2007	19 184,10	- 12 293,00

Résultat global de l'exercice : 6 891,10

Après avoir entendu le rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le Compte de Gestion 2007 de la Salle de Cinéma,
- précise qu'il est en tout point conforme au Compte Administratif 2007.

D – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ARTISANAL ET INDUSTRIEL DE CASABLANCA

Le rapporteur présente le Compte de Gestion 2007 qui se résume ainsi :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Recettes	190 131,15	171 828,80
Dépenses	<u>172 096,08</u>	<u>18 302,35</u>
Résultat exercice 2007	18 035,07	153 526,45
Résultat N-1	<u>19 859,20</u>	- 153 526,45
Résultat au 31/12/2007	37 894,27	

Excédent brut global : 37 894,27

Après avoir entendu le rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le Compte de Gestion 2007 du Lotissement Artisanal et Industriel de Casablanca,
- précise qu'il est en tout point conforme au Compte Administratif 2007.

II – APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2007. Rapporteur : Mme Martine TARRICQ

Après que Madame le Maire se soit retirée de la salle, Madame LABERTIT, 1^{ère} Adjointe, assure la présidence.

A - BUDGET PRINCIPAL VILLE.

Mme Martine TARRICQ, Adjointe aux Finances, donne lecture du Compte Administratif 2007 de la Ville dont les résultats budgétaires de l'exercice sont identiques à ceux du Compte de Gestion.

L'approbation des comptes a donné lieu aux votes suivants :

Dépenses de fonctionnement : 5 035 667,25

Chapitre 011 - Charges à caractère général : unanimité : 918 734,24
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : unanimité : 2 358 404,79
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : unanimité : 273 817,09
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : unanimité : 1 119 554,83
Chapitre 66 - Charges financières : unanimité : 335 507,30
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles : unanimité : 29 649

Recettes de fonctionnement : 5 918 543,50

Chapitre 013 : Produits de gestion courante : unanimité : 43 227,69
Chapitre 042 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section : unanimité : 145 480,84
Chapitre 70 : Vente de produits du domaine : unanimité : 225 846,42
Chapitre 73 : Impôts et taxes : unanimité : 3 404 274,77
Chapitre 74 : Dotations subventions participations : unanimité : 1 709 216,07
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : unanimité : 212 235,05
Chapitre 76 : Produits financiers : unanimité : 1 512,47
Chapitre 77 : Produits exceptionnels : unanimité : 176 750,19

Dépenses d'investissement : 1 372 749,36

Chapitre 40 : Opérations d'ordre de transfert entre section : unanimité
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées : unanimité
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : unanimité
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées : unanimité
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : unanimité
Opération 902 : Centre de Tourren : unanimité
Opération 904 : Eglise : 23 voix pour, 1 abstention : Mme MOULIAN
Opération 9041 : Presbytère : unanimité
Opération 9050 : Ecole Maternelle : unanimité
Opération 90512 : Ecole Elémentaire phase 2 : unanimité
Opération 90513 : Ecole de Musique : unanimité
Opération 90515 : Groupe scolaire de Châlons : unanimité
Opération 906 : Stade municipal La Fougère : unanimité
Opération 909 : Bibliothèque Gabriel Fauthoux : unanimité
Opération 911 : Complexe Sportif : unanimité
Opération 912 : Gymnase municipal : unanimité
Opération 915 : Ateliers municipaux : unanimité
Opération 917 : Salle de Burry : unanimité
Opération 918 : Vestiaires douches de Burry : unanimité
Opération 920 : Centre Social Tyrossais : unanimité
Opération 923 : Maison rue des Ecoles : unanimité
Opération 931 : Maison de la Nature : unanimité
Opération 941 : Cla de Lüe : unanimité
Opération 942 : Tennis : unanimité
Opération 950 : Réseaux : unanimité
Opération 9512 : Aménagement RN 10, phase 2 : unanimité
Opération 9540 : Cimetière de Burry : unanimité
Opération 9541 : Cimetière de Marron : unanimité
Opération 955 : Défense incendie : unanimité

M. François MATHIO souhaite avoir des précisions sur le dossier d'acquisition de l'ancien local « POINT VERT », opération qui apparaît toujours en reste à réaliser.

A ce jour, l'acte n'est toujours pas signé, en raison d'une part de la multiplicité des interlocuteurs successifs (désormais R.F.F.) et d'autre part de la présence sur le site d'une marbrerie (bail commercial signé avec la SNCF).

L'avancée de ce dossier est ainsi conditionnée au relogement de la marbrerie. Une solution est en passe d'être trouvée avec les propriétaires et ce dossier devrait donc être très vite débloqué avec R.F.F.

Par ailleurs, le prix demandé pour l'acquisition n'évoluera pas et l'état général du bâtiment est très satisfaisant (une expertise confirme le bon état du bâtiment).

Recettes d'investissement : 1 290 074,27

Chapitre 040 : Opérations de transfert entre section : unanimité

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves : unanimité

Chapitre 13 : Subventions d'investissements : unanimité

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées : unanimité

Mme Martine TARRICQ souligne que la Ville n'a pas mobilisé d'emprunt au cours de l'année 2007.

La balance du Compte Administratif 2007 s'établit comme suit :

	Réalisé	Reste à réaliser
<i>Investissement</i>		
Recettes	1 290 074,27	35 000,00
Dépenses	<u>1 372 749,36</u>	<u>518 225,35</u>
Résultat de l'année	- 82 675,09	- 483 225,35
Excédent reporté	<u>30 875,50</u>	
Résultat au 31/12/2007	- 51 799,59	- 483 225,35
<i>Fonctionnement</i>		
Recettes	5 918 543,50	
Dépenses	<u>5 035 667,25</u>	
Résultat de l'année	882 876,25	
Excédent ordinaire reporté	<u>581 537,27</u>	
Excédent au 31/12/2007	1 464 413,52	

Résultat net au 31/12/2007 : 929 388,58

Après avoir entendu l'exposé de Mme Martine TARRICQ, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2007 de la Ville.

B – BUDGET ANNEXE REGIE DES FETES

Le rapporteur donne lecture du Compte Administratif 2007 de la Régie des Fêtes qui se présente ainsi :

	Fonctionnement
Dépenses	77 851,98
Recettes	77 851,98

A la suite de cette présentation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2007 de la Régie des Fêtes.

C – BUDGET ANNEXE SALLE DE CINEMA

Mme Martine TARRICQ donne lecture du Compte Administratif 2007 de la Salle de Cinéma :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	33 595,83	19 080,03
Recettes	29 969,48	19 799,35
Résultat 2006 reporté	<u>15 557,75</u>	- <u>11 573,68</u>
	19 184,10	- 12 293,00

Résultat net : 6 891,10

Après quoi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2007 de la Salle de Cinéma.

D – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ARTISANAL ET INDUSTRIEL DE CASABLANCA

Le rapporteur donne lecture du Compte Administratif 2007 du Lotissement Artisanal et Industriel de Casablanca :

Dépenses de fonctionnement : 172 096,08
Charges à caractère général : Unanimité
Production stockée : Unanimité

Recettes de fonctionnement : 190 131,15
Production stockée : Unanimité
Ventes : Unanimité

Dépenses d'investissement : 18 302,35
Comptes de stock : Unanimité

Recettes d'investissement : 171 828,80
Comptes de stock : Unanimité

La balance du Compte Administratif 2007 du Budget annexe du Lotissement Artisanal et Industriel de Casablanca se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	190 131,15	171 828,80
Dépenses	<u>172 096,08</u>	<u>18 302,35</u>
Résultat exercice 2007	18 035,07	153 526,45
Résultat reporté	- <u>19 859,20</u>	- <u>153 526,45</u>
Résultat au 31/12/2007	37 894,27	

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2007 du Lotissement Artisanal et Industriel de Casablanca.

III – AFFECTATION DES RESULTATS. Rapporteur : Mme Martine TARRICQ

A – BUDGET PRINCIPAL

Mme Martine TARRICQ rappelle que le Compte Administratif 2007 fait apparaître les résultats suivants :

- Un déficit de la section d'investissement de	- 51 799,59
- Un excédent de la section de fonctionnement de	<u>1 464 413,52</u>
Total	1 412 613,93

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- En dépenses pour un montant de	518 225,35
- En recettes pour un montant de	<u>35 000,00</u>
Soit un solde négatif de	483 225,35

Ce qui donne un déficit net d'investissement de 535 024,94
(51 799,59 + 483 225,35)

Après avoir écouté l'exposé de Mme Martine TARRICQ, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2007 comme suit :

- Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé pour financer le déficit de la section d'investissement de l'exercice 2007	535 024,94
- Ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté (1 464 413,52 – 535 024,94)	929 388,58
Excédent net disponible	929 388,58

B – BUDGET ANNEXE SALLE DE CINEMA

Mme Martine TARRICQ rappelle que le Compte Administratif 2007 fait apparaître les résultats suivants :

- Un déficit de la section d'investissement de	- 12 293,00
- Un excédent de la section de fonctionnement de	<u>19 184,10</u>
Total	6 891,10

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- En dépenses pour un montant de	-
- En recettes pour un montant de	-

En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2007 comme suit :

- Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	12 293,00
- Ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté	6 891,10

IV – INFORMATIONS DIVERSES

1 – PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Mme le Maire informe l'assemblée que M. le Préfet a levé les réserves des services de l'Etat portées sur le Plan Local d'Urbanisme adopté en Conseil Municipal le 18/12/2007. Le P.L.U. de la commune de ST VINCENT DE TYROSSE n'appelle plus d'observations de sa part, et se trouve donc opposable aux tiers.

Mme Marielle LABERTIT précise que l'article 2.7 de la zone A du P.L.U., portant sur les activités de loisirs en zone agricole, a été retiré. Les demandes seront examinées au cas par cas.

2 - PROJET DE CENTRE MUSICAL

Mme le MAIRE informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes MACS est porteuse d'un projet de réalisation d'un Centre Musical à ST VINCENT DE TYROSSE.

Pour ce faire, MACS demandera à la Ville de lui céder une partie d'une parcelle appartenant à la commune, située derrière le Lycée Côte Sud, ancienne propriété « Pascal DUPRAT ». La superficie nécessaire se situe entre 3 000 et 3 500 m².

M. Michel CASTETS précise que ce Centre Musical accueillera le Conservatoire des Landes (les locaux actuels de l'École de Musique étant vétustes et inadaptés) et un Centre de musiques actuelles. De plus, un partenariat avec le Lycée sera favorisé par la proximité.

Actuellement le projet est en phase d'études et verra le jour d'ici 2 ans (un concours d'architecte sera lancé)